

**Véhicule prêt à l'emploi**

Je, soussigné (nom, prénom) <sup>(2)</sup> ;  
représentant dûment accrédité de la Société ...

Patrick GANDOLFI  
FRUEHAUF SAS  
24-28 Avenue Jean Mermoz  
89000 Auxerre

Constructeur,  
certifie que le véhicule prêt à l'emploi :  
Dénomination : (références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation)  
FRUEHAUF

(D1) Marque : DF33CZ Catégorie A  
(D2) Type Variante Version : Sans  
Type (DF33CZ – DF33VZ – DF33EZ – DF37CZ – DF37VZ – DF37EZ) <sup>(1)</sup> : DF33CZ  
Variante : 01A  
Version <sup>(2)</sup> : Sans

(D3) Dénomination commerciale : VFKDF33CZ801X0155

(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type <sup>(2)</sup> : 33000

(F1) Masse en charge maximale techniquement admissible (kg) <sup>(2)</sup> : 33000

(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'état (PTAC) (kg) <sup>(2)</sup> : NON APPLICABLE

(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état (PTRA) (kg) : NON APPLICABLE

(G) Masse en service (G1 + 75) (kg) : 6600

(G1) Poids à vide national (PV) (kg) <sup>(2)</sup> : 04

(J) Catégorie internationale : SREM

(J1) Genre national (SREM – SRTC) : <sup>(1)</sup> BENNE

(J3) Carrosserie (désignation nationale) <sup>(2)</sup> : D.043.04.02

(K) Numéro de la réception par type : NON APPLICABLE

(P1) Cylindrée (cm<sup>3</sup>) : NON APPLICABLE

(P2) Puissance nette maximale (kW) : NON APPLICABLE

(P3) Source d'énergie : NON APPLICABLE

(P6) Puissance administrative (CV) : NON APPLICABLE

(Q) Rapport puissance / masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg) : NON APPLICABLE

(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : NON APPLICABLE

(U1) Niveau sonore à l'arrêt (db[A]) : NON APPLICABLE

(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (min<sup>-1</sup>) : NON APPLICABLE

(V7) CO2 (g/km) : NON APPLICABLE

(V9) Classe environnementale : NON APPLICABLE

Mention particulière <sup>(3)</sup> : « TE possible R322-2 » (OUI / NON) <sup>(1)</sup> : NON

« TE exclusif R322.2 » (OUI / NON) <sup>(1)</sup> : NON

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)
- sort de nos usines (magasins), le 03/09/2008
- pour être livré à <sup>(2)</sup> (nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, ... : procès-verbal de réception du type.

Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du code de la route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :